

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
Séance du 20 janvier 2025

**DATE DE LA CONVOCATION**

10 janvier 2025

Nombre de conseillers en exercice :  
36 Titulaires et 7 Suppléants

Titulaires présents : 27  
Suppléants votants : 0  
Pouvoirs : 6  
Total votants : 33

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 20 janvier 2025**

**L'an deux mil vingt cinq  
Et le 20 janvier à 18h40**

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes du Grand Chambord, sous la présidence de **Monsieur Gilles CLEMENT**, Président de la Communauté de Communes.

**Membres Titulaires présents :**

Henry LEMAIGNEN (Bauzy), Hélène PAILLOUX (Bracieux), André JOLY (Chambord), Claudette SORIN (Crouy-sur-Cosson), Gérard BARON (Fontaines-en-Sologne), Joël DEBUIGNE, Claire CAILLON, Jean-Luc DAUTREMÉPUI (Huisseau-sur-Cosson), Anne-Marie THOMAS (La Ferté-Saint-Cyr), Christine MONGELLA (Maslives), Gilles CLEMENT, José COELHO, Danièle DEBOUT, Dominique GIBAUD (Mont-près-Chambord), Gérard CHAUVEAU, Fabienne GENDRIER (Montlivault), Patrick MARION (Neuvy), Laurent ALLANIC, Françoise CHAMPY (Saint-Claude-de-Diray), Didier HEITZ (Saint-Dyé-sur-Loire), Michel LAURENT, Yves-Marie HAHUSSEAU, Jacky HERNANDEZ, Christian LALLERON (Saint-Laurent-Nouan), Florence BARRAUD-RODET (Thoury), Patrice DUCHET, Virginie VERNERET (Tour-en-Sologne).

**Membres Suppléants présents à voix délibérative :-**

**Membres Titulaires absents et ayant donné pouvoir à un autre Titulaire :**

Jean-Luc VINGERDER a donné pouvoir à Hélène PAILLOUX (Bracieux).  
Cécile JORY-JANVIER a donné pouvoir à Jean-Luc DAUTREMÉPUI (Huisseau-sur-Cosson).  
Dimitri BRUNEAU a donné pouvoir à Anne-Marie THOMAS (La Ferté-Saint-Cyr).  
Nathalie BINVAULT a donné pouvoir à Danièle DEBOUT (Mont-près-Chambord).  
Mireille BIZERAY a donné pouvoir à Didier HEITZ (Saint-Dyé-sur-Loire).  
Christine SOUCHET a donné pouvoir à Jacky HERNANDEZ (Saint-Laurent-Nouan).

**Membres Suppléants présents sans voix délibérative :**

Philippe GRANADOS (Crouy-sur-Cosson), Jean-Michel TURPIN (Thoury).

**Membres Titulaires absents ou excusés :**

Julien MARCILHAC (Saint-Claude-de-Diray), Elisabeth GUIBERTEAU, Valérie LODI (Saint-Laurent-Nouan).

Les membres présents, formant la majorité des conseillers en exercice, Joël DEBUIGNE (Huisseau-sur-Cosson) a été désigné secrétaire de séance.

**Délibération 041-006-2025**

**Objet : Cession de l'ensemble immobilier situé 56 route des Grotteaux à Mont-près-Chambord à la société SARL IMO.TER (ou toute société s'y substituant dans le cadre de cette transaction)**

Monsieur le Président rappelle que l'ensemble immobilier situé au 56 route des Grotteaux à Mont-près-Chambord a été acquis par la Communauté de communes en 2008 dans le cadre d'un projet de construction de logements sociaux alors envisagé à proximité, afin de réaliser un aménagement urbain cohérent avec la rue de la Reinerie.

Ce bien comprend une maison d'habitation d'une surface de 94 m<sup>2</sup> et s'étend sur 3 parcelles d'assise, cadastrées section AL n°594, n°632 et n°633, totalisant une superficie de 735 m<sup>2</sup>.

Après avoir été inoccupé depuis son achat, il est aujourd'hui envisagé de céder le bien immobilier à la SARL IMO.TER dans le cadre d'un projet de logements sociaux mené à proximité.

Un avis de valeur a été demandé au Pôle d'évaluation domaniale, lequel estime la valeur vénale du bien à 40 000 €, assortie d'une marge d'appréciation de 10%. Cette somme tient compte de l'état particulièrement dégradé du bien (toiture percée, portes et fenêtres murées, terrain en friche et clôture envahie de végétation) ainsi que des coûts de démolition qui devront être supportés pour bénéficier d'un terrain favorable à un projet nouveau.

Monsieur le Président propose alors aux membres du conseil de bien vouloir :

- Approuver la vente du bien immobilier situé 56 route des Grotteaux à Mont-près-Chambord et figurant au cadastre sous la section AL n° 594-632-633 au profit de la société IMO.TER (ou toute société s'y substituant dans le cadre de cette transaction) moyennant le prix de 45 000 € conformément à l'avis du Pôle d'évaluation domaniale en date du 03/12/2024 ;
- Autoriser Monsieur le Président (ou son représentant dûment habilité) à signer les actes notariés nécessaires à la réalisation de la vente ainsi que toute pièce relative à cette affaire.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

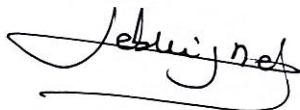
- **APPROUVE la vente du bien immobilier situé 56 route des Grotteaux à Mont-près-Chambord et figurant au cadastre sous la section AL n° 594-632-633 au profit de la société IMO.TER (ou toute société s'y substituant dans le cadre de cette transaction) moyennant le prix de 45 000 € conformément à l'avis du Pôle d'évaluation domaniale en date du 03/12/2024 ;**
- **AUTORISE Monsieur le Président (ou son représentant dûment habilité) à signer les actes notariés nécessaires à la réalisation de la vente ainsi que toute pièce relative à cette affaire.**

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Extrait certifié conforme.

Le secrétaire de séance

Joël DEBUIGNE



Le Président

Gilles CLEMENT

